



## CONTRAT D'ABONNEMENT Au service d'assainissement collectif

Cadre réservé à l'administration
Abonné : .....
Compteur : .....

Le présent contrat est conclu entre la Communauté de Communes Portes de la Creuse en Marche et :

Vous êtes un particulier

Vous représentez une entreprise

<b>1. Nom et Prénom :</b> ..... ..... Né(e) le __/__/__ à ..... N° de tel. : _____ E-mail : .....  <b>2. Nom et Prénom :</b> ..... ..... Né(e) le __/__/__ à ..... N° de tel. : _____ E-mail : .....
--

<input type="checkbox"/> SARL <input type="checkbox"/> SA <input type="checkbox"/> SCI <input type="checkbox"/> GAEC <input type="checkbox"/> EURL <input type="checkbox"/> Autres : ..... ..... Nom : ..... N° SIRET : _____ Nom et prénom du gérant : ..... ..... N° de tel. : _____ E-mail : .....
--

ci-après dénommé « l'abonné » attestant être :

Propriétaire

Locataire

Date d'achat : __/__/__ Index du compteur (à la date d'achat) : _____ <input type="checkbox"/> Résidence principale <input type="checkbox"/> Résidence secondaire <input type="checkbox"/> Autres : ..... Nom de l'ancien propriétaire : ..... .....	Date d'entrée dans le logement : __/__/__ Index du compteur (à la date du début du bail) : _____ Nom et adresse du propriétaire : ..... ..... N° de tél du propriétaire : _____ Si connu nom de l'ancien locataire : ..... .....
--	--

L'abonné souscrit le présent contrat pour le compteur situé :

Adresse du compteur

Adresse de facturation

N° ____ Rue ou lieu-dit ..... ..... Code postal : ____ Commune : .....	N° ____ Rue ou lieu-dit ..... ..... Code postal : ____ Commune : ..... Pays : .....
---	---

Par le présent contrat, l'abonné reconnaît souscrire à un service public payant et s'engage à régler les factures émises par la communauté de communes Portes de la Creuse en Marche. Il choisit son mode de paiement parmi les options ci-dessous :

#### Mode de paiement

→ Quand vous aurez reçu votre facture, vous pourrez régler par virement bancaire, en ligne sous 30 jours, par chèque à l'ordre du Trésor Public, 3 Avenue de Laure 23000 GUERET, en espèces auprès du commerce agréé de votre choix dans la limite de 300 €.

#### Pièces complémentaires

Le présent contrat doit être accompagné de :

- une copie de votre carte d'identité
- une copie du bail ou de l'acte d'achat

Le contrat est souscrit pour une durée illimitée après la fin de la période de rétractation.

L'abonné peut résilier son contrat à tout moment en avertissant la communauté de communes par écrit (courrier ou mail), en mentionnant l'adresse d'envoi de la facture de solde.

La résiliation entraîne le paiement par l'abonné du volume d'eau assaini réel déterminé sur la base de sa consommation d'eau potable ou forfaitairement en cas d'usage d'un puits ou d'un forage.

En cas d'absence de résiliation, l'abonné reste responsable du branchement au réseau public et il est redevable des redevances jusqu'à l'arrivée éventuelle d'un nouveau contractant.

Après avoir pris connaissance du règlement de service, ainsi que des tarifs en vigueur à la date de signature du présent contrat, l'abonné sollicite la souscription d'un abonnement au service public d'assainissement collectif, sous la forme d'un contrat à durée indéterminée, sauf dénonciation effectuée dans les conditions prévues par ledit règlement.

Le demandeur s'engage à respecter, sans réserve, l'ensemble des dispositions techniques et financières définies par le règlement de service d'assainissement collectif.

Fait le :

Signature de l'abonné :

Précédée de la mention « Lu et approuvé »